



Commission de services
policiers d'Ottawa

MOT DU PRÉSIDENT



PRÉSIDENT
Eli El-Chantiry
Conseiller



VICE-PRÉSIDENT
Jim Durrell



MEMBRE
Jan Harder
Conseillère



MEMBRE
Carl Nicholson



MEMBRE
L.A. (Sandy) Smallwood



MEMBRE
Tim Tierney
Conseiller



MEMBRE
Suzanne Valiquet

DIRECTRICE EXÉCUTIVE
Wendy Fedec

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Lynn Kennedy

Bienvenue à la présentation du Bulletin de juin 2016 de la Commission de services policiers d'Ottawa — un outil de communication de l'information sur le travail de la Commission de services policiers. Des renseignements supplémentaires sur la Commission sont disponibles en ligne sur le [site Web](#). Contenu de ce numéro :

- Nouvelle heure pour les réunions de la Commission
- Annonce des réunions des comités de la Commission
- Le président est élu président de l'association provinciale
- Nouveau mandat à la Commission pour le membre Nicholson
- Rapport annuel 2015 du Service de police d'Ottawa
- Rapports reçus récemment par la Commission

Eli El-Chantiry, président

AVIS

À COMPTER DE LA RÉUNION DU 25 JUILLET,
LES RÉUNIONS ORDINAIRES DE LA COMMISSION
COMMENCERONT À 16 H AU LIEU DE 17 H.

Pour obtenir la liste complète des réunions de la Commission, visitez son [site Web](#).

ANNONCE DES RÉUNIONS DES COMITÉS DE LA COMMISSION

À sa réunion du 27 juin, les membres de la Commission de services policiers ont voté pour que soient annoncées les réunions de ses quatre comités. Depuis toujours, la Commission annonce ses réunions et les tient en public, et publie son ordre du jour et ses procès-verbaux. La présence des membres du public aux réunions et leurs interventions sur les questions qui relèvent de la compétence de la Commission ont toujours été les bienvenues.

La Commission dispose également de quatre comités (Comité des plaintes, Comité des finances et de la vérification, Comité des ressources humaines et Comité des politiques et de la gouvernance), composés chacun de quatre membres qui se réunissent au besoin. Ces comités n'ont aucun pouvoir décisionnel. L'absence de publicité de leurs réunions est une pratique courante dans les commissions de services policiers. Toutefois, à la suite de questions récentes, la Commission a entrepris de revoir les procédures liées à ces réunions.

Adresse : 110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : (613) 560-1270
Télééc. : (613) 580-2728
Courriel : Wendy.Fedec@ottawa.ca or
Lynn.Kennedy@ottawa.ca
Site Web : www.ottawapoliceboard.ca



La Commission juge important que le public puisse constater le déroulement de la gouvernance civile. Par conséquent, à des fins d'ouverture et de transparence, elle a approuvé que les réunions des comités soient annoncées, que les présidents de comité rendent compte lors des réunions ordinaires de la Commission des questions abordées et que le procès-verbal des réunions des comités soit inclus à titre indicatif dans l'ordre du jour des réunions de la Commission. Les questions abordées dans les réunions des comités continueront d'être soumises à la Commission pour examen. Pour en savoir plus sur les réunions à venir, visitez ottawapoliceboard.ca.

LE PRÉSIDENT EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE



La Commission de services policiers d'Ottawa a le plaisir d'annoncer que son président, le conseiller Eli El-Chantiry, a été élu président de l'Ontario Association of Police Services Boards (OAPSB) à l'assemblée générale annuelle de l'organisme, qui s'est tenue le 13 mai dernier à Niagara Falls. Le président El-Chantiry a occupé la fonction de vice-président du conseil d'administration de l'OAPSB en 2015-2016. Il avait également siégé au conseil d'administration de l'association en 2005-2006 et en 2007-2008. À la suite de son élection, le président El-Chantiry a déclaré : « Je suis honoré d'avoir été élu par mes collègues à la barre de l'OAPSB et je suis impatient de poursuivre le travail important déjà en cours pour moderniser la *Loi sur les services policiers* et améliorer les services de police dans nos collectivités ».

Le conseiller El-Chantiry est membre de la Commission de services policiers d'Ottawa depuis janvier 2003, sauf pour une brève interruption de six mois de janvier à juin 2007. Il y a siégé à titre de président d'octobre 2005 à décembre 2006 et en est l'actuel président depuis janvier 2009. Il a été un des chefs de file dans les représentations menées auprès du gouvernement provincial, notamment pour demander des modifications à la *Loi sur les services policiers* eu égard au processus d'arbitrage de la police et à la suspension des policiers avec rémunération lorsque ceux-ci sont accusés d'un crime grave, et pour souligner la nécessité de services policiers durables pour faire face à l'escalade des coûts.

NOUVEAU MANDAT À LA COMMISSION POUR LE MEMBRE NICHOLSON



Carl Nicholson, nommé à la Commission de services policiers pour la première fois en septembre 2010, a reçu un nouveau mandat de deux ans à la suite d'un décret en conseil du lieutenant-gouverneur de l'Ontario. Son mandat prendra fin le 14 septembre 2018.

M. Nicholson est directeur général du Centre catholique pour immigrants (CCI) depuis 1994, ainsi que directeur général de la Fondation du Centre catholique pour immigrants depuis 1996. Il est fort d'une vaste expérience au sein de commissions et d'autres organes de gouvernance du secteur à but non lucratif en général et du secteur des services aux immigrants en particulier.



La contribution de M. Nicholson à la communauté a été soulignée à plusieurs reprises. En 2004, il a reçu le prix Le Capital humain de la Fondation communautaire d'Ottawa et en 2003, le Prix du bâtisseur communautaire décerné par Centraide Ottawa dans le cadre du partenariat Local Agencies Serving Immigrants (LASI). En 2007, le National Institute of Jamaican Canadians lui a remis le prix Lignum Vitae. En 2008, le Conseil de planification sociale d'Ottawa a souligné sa contribution en lui remettant le Prix de défense du bien public Marion Dewar. En janvier 2011, les DreamKeepers lui ont décerné l'Ottawa Community Leadership Award en l'honneur de Martin Luther King Jr. Il a reçu l'Ordre d'Ottawa en 2013.

Le président de la Commission, Eli El-Chantiry, a déclaré : « Tous les membres de la Commission sont ravis de pouvoir continuer à travailler avec M. Nicholson. Il apporte à nos discussions une sagesse et un point de vue précieux, et est un collaborateur solide et dévoué de la Commission et de la communauté. »

« Je suis très heureux d'avoir encore une fois l'occasion de servir la Commission, a affirmé M. Nicholson. Ce nouveau mandat de deux ans me permettra de continuer à livrer la marchandise afin de rentabiliser l'investissement que notre communauté et la Commission ont fait en moi. »

RAPPORT ANNUEL 2015 DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

Le Service de police d'Ottawa (SPO) a publié son rapport annuel 2015 lors de la réunion de la Commission du 27 juin 2016. Ce rapport présente un ensemble de données sur le rendement et de statistiques, notamment sur l'usage de la force, les plaintes du public, les compléments d'effectif et le coût des services policiers. L'inclusion du *Rapport statistique sur la criminalité, les services policiers et la circulation* – à l'échelle de la ville et par quartier – permettra aussi aux résidents et aux visiteurs de mieux comprendre la criminalité et la sécurité routière à Ottawa.

Points saillants du *Rapport statistique sur la criminalité, les services policiers et la circulation*

- Environ 31 100 infractions au *Code criminel* du Canada (excepté les infractions au *Code de la route*) ont été signalées dans la ville d'Ottawa; le taux de criminalité a diminué de 1 % dans la dernière année.
- En 2015, le taux de crimes violents signalés a diminué de 1 %. Toutefois, la gravité générale des crimes violents s'est accrue de 7 %, en raison de l'augmentation des tentatives de meurtre, des vols qualifiés, des voies de fait, des agressions sexuelles et des enlèvements. Le taux d'affaires classées pour les crimes violents s'est apprécié de 1 %, pour atteindre 56 %.
- Après avoir chuté de plus de 17 % dans les cinq dernières années, l'Indice de gravité de la criminalité d'Ottawa s'est accru de 3 % l'an dernier. L'indice s'est accru de 7 % pour les crimes violents (pour atteindre 48,8), et de 2 % pour les crimes non violents (pour atteindre 42,2).
- Sept meurtres ont eu lieu en 2015; tous ont été résolus. Un cas antérieur a aussi été résolu, ce qui porte le taux d'affaires classées à 114 %.
- Le taux d'affaires classées du nombre total d'infractions au *Code criminel* (excepté les infractions au *Code de la route*) est demeuré constant en 2015 : 36 % de toutes les affaires ont été classées par mise en accusation ou autrement.
- En 2015, le volume de crimes non violents signalés à Ottawa a diminué de 1 %, en raison de la baisse du nombre d'incendies criminels, de méfaits et de



vols de moins de 5 000 \$. Le taux d'affaires classées a diminué de moins de 1 %, pour atteindre 32 %.

- Le nombre d'appels reçus et entrés dans le système de répartition du SPO a diminué de 2 %, pour atteindre près de 334 500 appels. Les appels nécessitant une présence policière sont demeurés constants, à 246 300.
- En 2015, l'Unité d'aide aux victimes en situation d'urgence est intervenue pour 5 530 appels, et a appuyé plus de 6 648 interventions d'urgence et post-traumatisme. Il s'agit d'une augmentation de 79 % par rapport à 2014, qui est principalement attribuable à une révision de l'entente de partenariat avec Services aux victimes d'Ottawa.

Le rapport annuel 2015 se trouve sur le [site Web](#) du Service de police d'Ottawa.



RAPPORTS REÇUS RÉCEMMENT PAR LA COMMISSION

Au cours du deuxième trimestre de 2016, la Commission a reçu les rapports suivants, lesquels pourraient vous intéresser. Ils sont disponibles sur le site Web de la Commission.

- **Politique de la Commission sur la collecte de renseignements identificatoires dans certaines circonstances – Interdiction et obligations** – Lors de la réunion de juin, la Commission a approuvé une nouvelle politique requise en vertu du Règlement de l'Ontario 58/16 pris en application de la *Loi sur les services policiers*, en vue d'encadrer les interactions volontaires entre les policiers et le public dans certaines circonstances (« les interactions visées ») pour veiller à ce qu'elles soient exemptes de préjugés et de discrimination.
- **Section des normes professionnelles – Rapport annuel de 2015** – Ce rapport présente des statistiques sur le nombre et le type de plaintes déposées par le public ou par le chef de police concernant la conduite d'agents de police. Il présente également des statistiques sur les plaintes relatives aux politiques ou aux services fournis par le SPO.
- **Rapport financier annuel de 2015** – Ce rapport présente la situation financière du SPO à la fin de l'année et souligne les enjeux opérationnels ayant eu une incidence sur les résultats financiers en 2015. Les résultats pourraient être soumis à une vérification externe.
- **Rapport sur les enquêtes de l'UES** — Les résultats des enquêtes menées par l'Unité des enquêtes spéciales (UES) ont été transmis à la Commission.
- **Plan de vérification de 2016** – La Commission a approuvé le Plan de vérification du SPO pour 2016.
- **Programme d'ambassadeurs de rue du marché By** – La Commission a reçu le rapport annuel de 2015 sur les activités des Ambassadeurs de rue qui œuvrent chaque été dans le secteur du marché By pour aider les policiers et la collectivité à contrôler les mendiants agressifs et les cas d'ivresse publique. Ils prêtent également assistance aux touristes. La Commission a approuvé le versement d'une contribution de 10 000 \$ pour le fonctionnement du programme en 2016.



- **Rapport semestriel du programme Échec au crime de la région de la capitale nationale** – Deux fois par année, le président d'Échec au crime fournit un compte rendu du programme à la Commission.
- **Feuille de route et approche de mise en œuvre pour la gestion de l'information et les technologies de l'information** – Il y a quelques années, le SPO a lancé son Initiative d'amélioration des services (IAS) en vue d'améliorer la durabilité de son modèle de services policiers. Ce rapport fait état des progrès et annonce également une stratégie de consultation publique pour recueillir les commentaires des résidents, des partenaires et des intervenants sur ce qui leur importe le plus par rapport aux services de police communautaires.
- **Mise à jour sur l'Initiative d'amélioration des services** – Il y a quelques années, le SPO a lancé son Initiative d'amélioration des services (IAS) en vue d'améliorer la durabilité de son modèle de services policiers. Ce rapport fait état des progrès et annonce également une stratégie de consultation publique pour recueillir les commentaires des résidents, des partenaires et des intervenants sur ce qui leur importe le plus par rapport aux services de police communautaires.
- **Lettres de mention élogieuse** - Les membres du Service de police d'Ottawa entrent quotidiennement en contact avec les résidents et les visiteurs d'Ottawa, allant souvent au-delà de leur devoir. Lorsque de telles situations se produisent, le chef et la Commission aiment en être informés. Chaque mois, la Commission reçoit un rapport de remerciements, qui comprend des extraits de lettres qui font l'éloge des policiers d'Ottawa pour l'aide qu'ils ont apportée à ceux qui en avaient besoin ou pour leurs contributions personnelles qui dépassent le cadre de leurs fonctions.

La Commission a également reçu les rapports suivants pour le deuxième trimestre de 2016 :

- **Rapport financier** – Ce rapport financier trimestriel résume la situation financière actuelle de l'organisme. On s'attend à une situation équilibrée d'ici la fin d'exercice.
- **Rapport sur la gestion des ressources humaines** : Ce rapport présente des renseignements statistiques sur les activités du secteur des ressources humaines telles que les embauches, les mises à la retraite, les démissions et les promotions.
- **Rapport sur les plaintes relatives aux politiques et services – Loi sur les services policiers, partie V** – Ce rapport présente les renseignements statistiques sur les plaintes pour inconduite formulées par le public et le chef de police, ainsi que les plaintes concernant les politiques et les services formulées par le public.
- **Rapport d'étape des services juridiques** : Ce rapport comprend des statistiques et une analyse des tendances concernant les écarts par rapport au budget approuvé, les réclamations et les actions intentées contre la Commission, les appels et les demandes de révision judiciaire et toute question d'importance dont la Commission devrait être informée.



La Commission de services policiers d'Ottawa est un organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et de la Commission civile des services policiers de l'Ontario. Pour consulter les précédents numéros du bulletin Affaires de la Commission ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez son site Web, www.ottawapoliceboard.ca.

La Commission de services policiers tient ses réunions ordinaires le quatrième lundi du mois, sauf en août (pas de réunion) et en décembre (la réunion a lieu le troisième lundi). Le calendrier des réunions sera autrement modifié en 2016 en raison des jours fériés municipaux. Consultez le calendrier en ligne. Toutes les réunions sont publiques et ont lieu à compter de 16 h à la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les citoyens sont invités à intervenir sur tout point à l'ordre du jour ou tout autre sujet qui les préoccupe, pourvu qu'ils en informent le personnel de la Commission au moins une semaine à l'avance, que le point relève de la compétence de la Commission et que le président de la Commission ait consenti à inclure le point à l'ordre du jour.